



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI, 25 MAI 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi, 25 mai 2017, à 9 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3) madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était aussi présente : M^{me} Maude-Andrée Pelletier, greffière

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 25 mai 2017, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2017-184)
 - 2° Octroi de contrat à Construction & Pavage Boisvert inc. – réalisation des travaux de réfection d'une partie des rues St-Jacques et St-Charles – 2 532 525,51 \$
 - 3° Octroi de contrat à Construction & Pavage Boisvert inc. – réalisation des travaux de pavage rue St-Marc – 260 473,80 \$
 - 4° Appel d'offres public – réfection des ponceaux A-1016, A-1017, A-1018 et A-1019 (avenue Royale)
-

2017-184

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

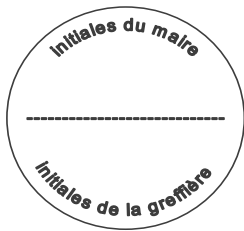
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du jeudi 25 mai 2017 à 9 h 30 tel que présenté.

2017-185

OCTROI DE CONTRAT À CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC. – RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PARTIE DES RUES ST-JACQUES ET ST-CHARLES – 2 532 525,51 \$

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été effectué pour les travaux d'aqueduc, égout et voirie d'une partie des rues St-Jacques et St-Charles;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes conformément à la Loi, le 5 avril 2017 à 11 h 05 et que le résultat se lit comme suit :



Entrepreneur	Coût avant taxes
Maskimo Construction inc.	3 483 483,50 \$
André Bouvet Itée	3 715 431,19 \$
Sintra inc. – Région Mauricie/CDQ	2 876 970,00 \$
Construction & Pavage Boisvert inc.	2 532 525,51 \$

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est Construction & Pavage Boisvert inc.;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le contrat pour les travaux d'aqueduc, égout et voirie d'une partie des rues St-Jacques et St-Charles soit octroyé à Construction & Pavage Boisvert inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût de 2 532 525,51 \$ plus les taxes en vigueur;

QUE les sommes seront puisées à même le règlement d'emprunt numéro 635;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer le contrat pour donner plein effet à la présente résolution.

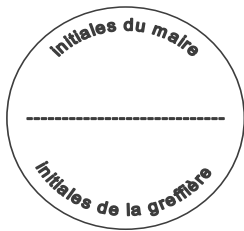
2017-186

**OCTROI DE CONTRAT À CONSTRUCTION & PAVAGE BOISVERT INC. –
RÉALISATION DES TRAVAUX DE PAVAGE RUE ST-MARC – 260 473,80 \$**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été effectué pour des travaux de réfection de pavage d'un tronçon de la rue St-Marc;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été ouvertes conformément à la Loi, le 28 avril 2017 à 11 h 05 et que le résultat se lit comme suit :

Entrepreneur	Coût avant taxes
Construction & Pavage Portneuf inc.	358 357,43 \$
Pavage J.D. inc.	298 956,25 \$
Maskimo Construction inc.	325 930,00 \$
Excavation Normand Majeau inc.	376 069,60 \$
Sintra inc. – région Mauricie/Centre-du-Québec	283 450,40 \$
Construction & Pavage Boisvert inc.	260 473,80 \$



CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire conforme est Construction & Pavage Boisvert inc.;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le contrat pour les travaux de réfection de pavage d'un tronçon de la rue St-Marc soit octroyé à Construction & Pavage Boisvert inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût de 260 473,80 \$ plus les taxes en vigueur, le tout conditionnellement à l'obtention de l'aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local , Volet – Redressement des infrastructures routières locales, du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET);

QU'en conséquence, les travaux ne peuvent débuter avant que l'entrepreneur ait obtenu l'autorisation expresse de la Vile de Louiseville;

QUE les sommes seront puisées à même le règlement d'emprunt numéro 633;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer le contrat pour donner plein effet à la présente résolution.

2017-187

APPEL D'OFFRES PUBLIC – RÉFECTION DES PONCEAUX A-1016, A-1017, A-1018 ET A-1019 (AVENUE ROYALE)

CONSIDÉRANT qu'il est opportun de faire une demande de soumission par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfection des ponceaux A-1016, A-1017, A-1018 et A-1019 situés sur l'avenue Royale;

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE la greffière soit autorisée à faire publier ledit appel d'offres dans le journal Le Nouvelliste et au tableau électronique SEAO.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 9 h 40.

YVON DESHAIES
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE